

N°09



02/2024

SURPIERRE INFO



Budget & investissements 2024 (version 2)

...



CONVOCATION

Les citoyennes et les citoyens actifs de la commune de Surpierre sont convoqués en assemblée communale ordinaire **le lundi 19 février 2024, à 19h30 à la grande salle de Surpierre.**

ORDRE DU JOUR

- 1 Procès-verbal de l'assemblée communale du 4 décembre 2023 ;
- 2 Procès-verbal de l'assemblée communale du 18 décembre 2023 ;
- 3 Présentation de l'impact financier relatif à l'augmentation des taux d'imposition communaux des personnes physiques et morales ;
- 4 Augmentation du taux d'imposition communal des personnes physiques (de 88.7% à 91.2%) ;
- 5 Augmentation du taux d'imposition communal des personnes morales (de 84% à 86,5%) ;
- 6 Confirmation du résultat du budget du compte de résultat selon les taux d'imposition approuvés ;
- 7 Budget 2024 de la commune de Surpierre ;
- 8 Informations & divers.

Le Conseil communal

Nota bene :

1. La tenue de cette assemblée à la date du 19.2.2024 a été approuvée par la Préfecture et communiquée au Service des communes ;
2. Les procès-verbaux des assemblées du 4.12.2023 et du 18.12.2023 ne seront pas lus, ils seront à disposition au bureau communal (version papier, imprimée) ;
3. Quant au budget 2024 (fonctionnement + investissements), il peut être consulté 10 jours avant l'assemblée durant les horaires d'ouverture du bureau, soit le lundi de 18h à 20h, le mardi de 13h30 à 15h et le jeudi de 9h à 11h ;
➔ Les documents précités sont également publiés sur notre site internet www.surpierre-fr.ch.



Assemblée communale du 19 février 2024

Budget 2024 : message complémentaire du Conseil communal

Faisant suite au refus par le législatif du budget proposé lors de l'assemblée communale du 4 décembre 2023, le Conseil communal a pris le parti de générer des économies par le report d'entretiens, aussi de proposer une augmentation des taux d'imposition communaux de 2.5 % des personnes physiques et morales tout en réévaluant certains revenus.

Globalement, le Conseil communal propose un budget avec CHF **80'726.05** d'économie de charges par rapport à la version proposée précédemment. Celui-ci est également accompagné d'une augmentation de revenus de CHF **102'500.50** dont CHF **86'250.00** liés à l'augmentation des taux d'imposition communaux des personnes physiques et morales projetée.

Le budget proposé (version 2) présente un excédent de revenus de CHF **13'606.52**.

Augmentation du taux d'imposition communal des personnes physiques (de 88.7% à 91.2%) :

	Impôts sur	Taux 2024	Revenus budgétés	Revenus sans hausse	Delta revenus
9100.4000.00	Revenu des personnes physiques	91.20%	2'250'000.00	2'180'000.00	+70'000.00
9100.4001.00	Fortune des personnes physiques	91.20%	265'000.00	250'000.00	+15'000.00
Total					+85'000.00

Augmentation du taux d'imposition communal des personnes morales (de 84% à 86,5%) :

Impôts sur	Taux 2024	Revenus budgétés	Revenus sans hausse	Delta revenus
9100.4010.00 Bénéfice des personnes morales	86.50%	31'000.00	30'000.00	+1'000.00
9100.4011.00 Capital des personnes morales	86.50%	3'250.00	3'000.00	+250.00
Total				+1'250.00

BUDGET DU COMPTE DE RESULTAT 2024 – version 2

Résumé :

La construction d'un budget en septembre ou en janvier change la donne quant à l'évaluation de certains revenus. Par exemple, le montant de la contribution immobilière est défini - pour cette version du budget - sur le montant arrondi effectivement facturé.

Ci-dessous les postes ayant été réévalués par le Conseil communal accompagnés de la **variation économique par rapport à la version 1 du budget**.

Les charges :

N° de compte	Descriptif	Charges 24	Revenus 24	Charges 23	Revenus 23	Variations par rapport au budget 2024 v1	Remarques
0110	Légitatif	18'000.00		15'000.00			
0110.3001.00	Jetons de présences de la Commission financière	4'000.00		4'000.00		-2'000.00	Maintien du budget 23, pas besoin de séance supplémentaire en lien avec

						l'investissement pour l'agrandissement de l'école.
0120	Exécutif	55'033.70		49'533.70		
0120.3132.00	Prestations de tiers	6'000.00		0.00	-2'000.00	Maintien de ce nouveau poste pour que l'exécutif puisse faire appel à des spécialistes si nécessaire tels que juriste, avocat, chargé de communication, etc.
0220	Administration communale	313'462.08	4'617.19	288'464.65	4'617.20	
0220.3000.00	Traitement du conseil communal	18'000.00		20'000.00	-2'000.00	Réévalué selon les comptes 2023.
0220.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	11'681.60		10'031.50	-138.05	Adaptation selon ajustement du compte 0220.3000.00.
0220.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	184.25		191.60	-2.20	Adaptation selon ajustement du compte 0220.3000.00.
0220.3054.00	Cotisations patronales à la caisse de compensation pour allocations familiales	4'483.80		3'923.10	-53.00	Adaptation selon ajustement du compte 0220.3000.00.
0220.3100.00	Matériel de bureau	3'500.00		4'500.00	-1'000.00	Réévalué selon les comptes 2023.
0220.3110.00	Meubles et appareils de bureau	1'000.00		2'000.00	-1'000.00	Réévalué selon les comptes 2023.
0220.3113.00	Matériel informatique	3'500.00		3'000.00	-3'500.00	Report d'acquisition d'ordinateurs pour le Conseil qui garantissent la sécurité de l'accès au serveur par VPN. Renouvellement de 2 à 3 postes pour l'administration maintenu.
0220.3170.01	Frais de réceptions et délégations	7'000.00		10'000.00	-3'000.00	Réévalué selon les comptes 2023.
0290	Bureau communal - Villeneuve	26'349.35		27'555.90		

0290.3000.00	Traitemet du conseil communal (tous bâtiments communaux)	2'000.00		4'000.00		-2'000.00	Réévalué selon les comptes 2022 et 2023.
0290.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	310.70		396.30		-138.05	Adaptation selon ajustement du compte 0290.3000.00.
0290.3054.00	Cotisations patronales à la caisse de compensation pour allocations familiales	119.25		155.00		-53.00	Adaptation selon ajustement du compte 0290.3000.00.
0290.3144.00	Entretien des bâtiments	2'500.00		4'000.00		-1'500.00	Revu à la baisse, pas d'entretien particulier prévu en 2024.
0292	Grande salle de Surpierre	69'039.44	4'038.11	81'592.55	4'038.00		
0292.3144.00	Entretien des bâtiments	12'000.00		12'000.00		-13'000.00	Le remplacement du système de contrôle d'accès - y compris le logiciel - est reporté jusqu'à ce que celui en place ne puisse plus être réparé. Les pièces ne sont plus produites. Réduction de la part imprévisible des entretiens (réglages de la sonorisation par exemple). Les autres travaux d'entretien sont maintenus (nettoyage des fenêtres et de la poussière sur les gaines de ventilation, les raccordements électriques définitifs de l'aérochauffeur et du steamer par exemples).
0296	Immeuble la Rochette - Cheiry	29'432.25	46'800.00	18'663.20	49'400.00		
0296.3144.00	Entretien des bâtiments	15'000.00		4'000.00		-10'000.00	Entretien réduit au minimum pour rafraîchir l'appartement destiné à l'AES. Remplacement des portes extérieures des garages reporté malgré leur état.

5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	172'142.52	63'000.00	65'501.25	13'550.00		
5451.3000.00	Traitemet du conseil communal	500.00				+500.00	Oubli dans l'élaboration du budget v1
5451.3050.00	Cotisations patronales AVS, Al, APG, AC, frais administratifs	3'486.50		414.25		+34.50	Adaptation selon nouvelle charge du compte 5451.3000.00.
5451.3054.00	Cotisations patronales à la caisse de compensation pour allocations familiales	1'338.25		162.00		+13.25	Adaptation selon nouvelle charge du compte 5451.3000.00.
6150	Routes communales	199'963.62	7'514.08	253'321.46	7'514.08		
6150.3132.00	Honoraires ingénieurs routes	15'000.00		40'000.00		-5'000.00	Revu à la baisse, moins de dépenses pour la planification prévues en 2024.
6330	Autres types de transports	0.00					
6330.3169.01	Locations E-bike	0.00				-1'000.00	Abandon de la participation de la Commune à l'opération « pike e bike »
7301	Gestion communale des déchets	137'129.83	126'000.00	110'934.95	110'000.00		
7301.3140.01	Renouvellement haie et clôture	16'000.00		0.00		-15'889.50	La haie sera arrachée et remplacée. L'enceinte sera quant à elle fermée avec les barrières territoriales actuelles et complétée par celles que nous avons en stock. Plus de brise-vue prévu.
7900	Aménagement du territoire	103'415.98	12'000.00	99'204.61			
7900.3132.00	Honoraires des urbanistes	25'000.00		30'000.00		-5'000.00	Réévaluation du coût des urbanistes. Certaines décisions ont été rendues à fin 2023, lesquelles devraient permettre à la Commune de clore certains recours concernant les PAL et permettre leur entrée en force.
7900.3300.00	Amortissements	46'123.91		46'012.51		-8'000.00	Report du début des amortissements en 2025 du PAD le Pommey et de l'étude

							Valtraloc car ces investissements se clôtureront en 2024.
9630	Immeubles Les Gottes 19 - Surpierre	26'368.98	48'800.00	18'195.00	48'000.00		
9630.3132.00	Prestations tiers (architectes, ingénieurs)	0.00		0.00		-5'000.00	Pré-étude pour améliorer l'enveloppe énergétique du bâtiment et réfection des façades annulées.

➔ économies générées CHF **80'726.05** par rapport au budget version 1.

Les revenus :

N° de compte	Descriptif	Charges 24	Revenus 24	Charges 23	Revenus 23	Variation par rapport au budget v1	Remarques
0294	Bâtiment de l'auberge - Villeneuve	39'104.87	28'800.00	29'751.85	27'360.00		
0294.4470.00	Revenu locatif de l'Auberge de Villeneuve patrimoine administratif		28'800.00		27'360.00	+1'440.00	Mise à jour du loyer après l'aménagement d'une cuisine dans l'appartement.
0295	Bâtiment de l'auberge - Cheiry	30'938.84	50'000.00	18'113.20	58'000.00		
0295.4470.00	Revenu locatif Bâtiment la Lembaz patrimoine administratif		50'000.00		58'000.00	+2'000.00	Diminution des revenus locatifs maintenue. Un appartement doit subir d'importantes rénovations dont les coûts ne peuvent être couverts par le budget des entretiens. Un crédit additionnel ou supplémentaire sera proposé à l'assemblée communale en mai 2024.

							Initialement, une réduction de CHF 10'000 était prévue pour couvrir une éventuelle perte liée à la location de l'auberge et au temps de rénovation des appartements. Une procédure de conciliation est en cours. Par conséquent, aucune date de libération des locaux de l'auberge n'est arrêtée.
1500	Service du feu communal	78'600.80	40'600.00	64'092.00	33'000.00		
1500.4470.00	Revenu locatif		8'600.00		2'000.00	+6'600.00	Depuis la première élaboration du budget en septembre 2023, les coûts des locations des locaux communaux ont été validés par contrats avec l'ADIS.

7301	Gestion communale des déchets	137'129.83	126'000.00	110'934.95	110'000.00		
7301.4510.00	Prélèvement au financement spécial déchets maintien de la valeur (FSMV)		16'000.00		0.00	-15'889.50	Diminution proportionnelle du prélèvement au fond du maintien de la valeur pour le remplacement de la haie.
7710	Cimetières communaux	18'933.86	5'300.00	10'052.40	5'200.00		
7710.4612.00	Participation de la paroisse au cimetière communal		1'300.00		1'200.00	+100.00	Correction d'une erreur de montant par rapport au budget v1
9100	Impôts communaux ordinaires	28'000.00	2'674'250.00	28'000.00	2'360'000.00		
9100.4000.00	Impôts sur le revenu des personnes physiques - année fiscale		2'250'000.00		2'050'000.00	+70'000.00	Augmentation du taux d'imposition communal des personnes physiques de 2.5%.
9100.4001.00	Impôts sur la fortune des personnes physiques - année fiscale		265'000.00		225'000.00	+15'000.00	Augmentation du taux d'imposition communal des personnes physiques de 2.5%.
9100.4002.00	Impôt à la source		30'000.00		22'000.00	+10'000.00	Adaptation des impôts à la source selon les comptes 2023
9100.4010.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales - année fiscale		31'000.00		9'500.00	+1'000.00	Augmentation du taux d'imposition communal des personnes morales de 2.5%.
9100.4011.00	Impôt sur le capital des personnes morales - année fiscale		3'250.00		3'500.00	+250.00	Augmentation du taux d'imposition communal des personnes morales de 2.5%.
9101	Impôts communaux spéciaux		441'000.00		424'000.00		
9101.4021.00	Contribution immobilière - année fiscale		177'000.00		165'000.00	+12'000.00	Correction du montant encaissé de la contribution immobilière selon le montant effectivement facturé.

➔ revenus complémentaires générés CHF **102'500.50** par rapport au budget version 1, dont CHF **86'250.00** liés à l'augmentation des taux d'imposition communaux des personnes physiques et morales projetée.

BUDGET DU COMPTE DES ENGAGEMENTS 2024 – version 2

		Budget 2024		Budget 2023		
		charges 24	revenus 24	charges 23	revenus 23	statut
Bâtiment de l'auberge - Villeneuve						
0294.5060.00	Auberge Villeneuve - cuisine appartement + fenêtres	22'032.15	0.00	48'000.00	0.00	Reporté
Bâtiment de l'auberge - Cheiry						
0295.5060.00	Auberge Cheiry - cellules froides et congélation	45'000.00	0.00	45'000.00	0.00	Reporté
		Budget 2024	Budget 2023			
		charges 24	revenus 24	charges 23	revenus 23	statut
Ecole de Surpierre						
2170.5030.00	Aménagement place de jeux Surpierre grande Salle	3'245.40	0.00	5'432.95	0.00	Reporté
Ecole de Cheiry						
2171.5040.00	Rénovation façades complexe scolaire	0.00	0.00	8'544.40	0.00	Terminé
2171.5040.01	Pavillon scolaire provisoire Cheiry	280'000.00	0.00	280'000.00	0.00	Reporté
2171.5290.00	Crédit d'étude agrandissement école Cheiry	36'020.00	0.00	50'000.00	0.00	Reporté
Sport						
3410.5040.00	Hangar voirie + vestiaires sportifs	245'000.00	0.00	245'000.00	0.00	Reporté
Route communale						
6150.5010.02	Réfection chemin déchetterie Surpierre	52'800.00	0.00	55'000.00	0.00	Reporté
6150.5010.03	Rénovation chemin Crètes + Roches	16'978.05	0.00	16'978.05	0.00	Reporté
6150.5010.05	Eclairage public Surpierre	0.00	0.00	64'985.00	0.00	Terminé
6150.5010.06	Entretien chemin Clos du Vua	0.00	0.00	86'200.00	0.00	Terminé
6150.5010.12	Trottoir passage du Poyet route Laiterie Surpierre	45'315.60	0.00	50'000.00	0.00	Reporté
6150.5040.00	Hangar voirie + vestiaires sportifs	408'571.65	0.00	444'225.45	0.00	Reporté
6159.6100.00	Participation de tiers - route du clos du Vua	0.00	0.00	0.00	0.00	Terminé

Approvisionnement communal en eau						
7101.5031.01	Construction réseau Surpierre	326'378.10	0.00	383'628.20	0.00	Reporté
7101.5031.02	Construction réseau Cheiry	0.00	0.00	28'021.15	0.00	Terminé
7101.5031.04	Villeneuve - conduite d'eau route de Lucens	16'073.80	0.00	45'000.00	0.00	Reporté
Traitement communal des eaux usées						
7201.5030.04	Cheiry - bois des Contens - mise à l'air libre	0.00	0.00	27'500.00	0.00	Terminé
7201.5032.00	Mise en conformité EU Villeneuve / crédit d'étude	0.00	0.00	16'286.00	0.00	Terminé
7201.5032.01	Mise en séparatif route de Lucens étape 1	10'015.40	0.00	40'000.00	0.00	Reporté
7201.5032.02	Mise en conformité EU Villeneuve / crédit d'étude	120'000.00	0.00	0.00	0.00	Nouveau
7201.6310.00	Subvention - Cheiry - bois des Contens	0.00	22'000.00	0.00	0.00	Nouveau
Gestion communale des déchets						
7301.5033.00	Aménagement déchetterie Cheiry	101'453.15	0.00	101'453.15	0.00	Reporté
7301.5033.02	Déchetterie - Gestinergie			68'000.00	0.00	Refusé
Cimetière communaux						
7710.5010.00	Chemin piéton cimetière Surpierre	0.00	0.00	5'605.00	0.00	Terminé
Aménagement du territoire						
7900.5030.00	Entretien place restaurant / cimetière Cheiry	0.00	0.00	45'000.00	0.00	Reporté
7900.5090.00	Investigations sites pollués Villeneuve	5'150.90	0.00	5'500.90	0.00	Reporté
7900.5290.01	Villeneuve - PAD Le Pommey	15'836.90	0.00	25'000.00	0.00	Reporté
7900.5290.02	Aménagement territoire - concept Valtraloc	26'712.95	0.00	55'000.00	0.00	Reporté
Immeuble les Gottes 19						
9630.5040.00	Transformation bâtiment	0.00	0.00	8'018.50	0.00	Terminé
9630.5040.01	Remplacement chaudière - les Gottes - Surpierre	0.00	0.00	46'442.00	0.00	Terminé
Total		1'776'584.05	22'000.00	2'299'820.75	0.00	

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	748'946.65	159'041.40	692'739.95	168'751.60	622'262.28	247'787.11
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	134'790.50	44'260.00	121'544.05	36'660.00	109'703.83	58'405.26
2	FORMATION	1'709'472.74	216'571.80	1'530'568.66	189'964.00	1'489'359.82	194'336.90
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	41'264.65		38'969.49		17'935.85	
4	SANTÉ	561'067.65	2'500.00	516'612.95	2'000.00	480'983.90	4'911.70
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	702'785.37	63'000.00	587'932.90	13'550.00	532'906.25	3'565.00
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	241'271.62	7'514.08	291'336.46	7'514.08	253'361.76	13'607.38
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERROIR	941'045.28	793'720.96	875'274.51	758'681.55	725'853.54	587'662.41
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	9'399.83	400.00	7'226.88	400.00	5'360.30	88.00
9	FINANCES ET IMPÔTS	62'021.43	3'878'664.00	55'695.00	3'541'618.00	146'258.92	4'133'004.44
<i>Total charges</i>		5'152'065.72		4'717'900.85		4'383'986.45	
<i>Total revenus</i>			5'165'672.24		4'719'139.23		5'243'368.20
<i>Excédent charges</i>							
<i>Excédent revenus</i>			13'606.52		1'238.38		859'381.75

Budget par nature

Rubrique	Titre	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	CHARGES	5'152'065.72		4'717'900.85		4'383'986.45	
30	Charges de personnel	509'598.90		432'427.90		364'768.74	
31	Charges de biens et services et autres charges d'e	1'071'536.80		1'002'510.00		945'179.60	
33	Amortissements du patrimoine administratif PA	346'101.24		302'057.71		312'356.55	
34	Charges financières	110'802.14		83'358.06		74'864.14	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	236'999.69		271'109.91		141'417.12	
36	Charges de transfert	2'876'626.95		2'625'017.10		2'526'031.35	
38	Charges extraordinaires					19'280.95	
39	Imputations internes	400.00		1'420.17		88.00	
4	REVENUS	5'165'672.24		4'719'139.23		5'243'368.20	
40	Revenus fiscaux	3'115'250.00		2'784'000.00		3'359'725.95	
42	Taxes et redevances	748'540.00		616'530.00		564'580.93	
43	Revenus divers	1'000.00				89.60-	
44	Revenus financiers	234'626.10		237'936.40		242'144.40	
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciau	111'782.68		164'516.34		42'076.82	
46	Revenus de transferts	804'473.46		766'156.49		774'936.91	
48	Revenus extraordinaires	150'000.00		150'000.00		259'992.79	
49	Imputations internes						
<i>Total charges</i>		5'152'065.72		4'717'900.85		4'383'986.45	
<i>Total revenus</i>		5'165'672.24		4'719'139.23		5'243'368.20	
<i>Excédent charges</i>							
<i>Excédent revenus</i>		13'606.52		1'238.38		859'381.75	



COMMUNE DE SURPIERRE
Rte de Granges 5, 1527 Villeneuve



Vacances de carnaval

Par manque de personnel administratif, **le bureau communal sera exceptionnellement fermé**

**le mardi 13 février
et le jeudi 15 février 2024**

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Conseil communal